

## Les morts connaissent-ils ce qui se passe ici bas ?

Etude de Ia, qu. 99, a. 8, pour les Lectures de St Thomas au couvent Saint-Jacques, le 3 novembre 2022

Ce mois des défunts, où l'Eglise invite les vivants à prier pour les morts, afin qu'ils entrent dans le bonheur de tous les saints fêtés au premier jour de novembre, donne lieu que l'on considère, selon saint Thomas la condition où les morts se trouvent établis désormais par rapport au monde des vivants. « Les morts connaissent-t-ils ce qui se passe ici bas ? » : tel est le sujet du 8<sup>e</sup> article de la question 99, dans la 1<sup>ère</sup> partie de la *Somme de théologie*, dont je vous propose d'entendre le développement central, la réponse que le maître donne à cette question :

*Si l'on parle de la connaissance naturelle, dont il s'agit maintenant, les âmes des morts ne savent pas ce qui se passe ici-bas. On peut en trouver la raison dans ce qui a été dit : l'âme séparée connaît les singuliers pour autant qu'elle a un certain rapport avec eux, soit à cause d'une trace laissée par une connaissance ou une affection de la vie antérieure, soit à cause d'une disposition divine. Or les âmes des morts, d'après le plan divin, et d'après leur manière d'exister, sont séparées de la société des vivants, et jointes à la société des substances spirituelles, qui sont sans corps. C'est pourquoi elles ignorent ce qui se fait parmi nous. S. Grégoire en donne cette raison (Moralia, XII, 14) : « Les morts ne savent pas comment est organisée la vie de ceux qui vivent dans la chair après eux ; car la vie de l'esprit est bien différente de la vie de la chair ; et de même que les êtres corporels et les êtres incorporels diffèrent par le genre, ainsi se distinguent-ils par la connaissance. » Et S. Augustin semble exprimer la même idée quand il écrit : « Les âmes des morts ne sont pas présentes aux événements des vivants. » (De cura pro mortuis agenda, 14)*

*Mais si l'on parle des âmes des bienheureux, il semble que S. Grégoire et S. Augustin diffèrent d'opinion. Car S. Grégoire ajoute : « Il ne faut pas cependant penser la même chose au sujet des âmes saintes, car pour celles qui voient en elles-mêmes la clarté du Dieu tout-puissant, il ne faut pas croire du tout qu'il puisse y avoir en dehors d'elles quelque chose qu'elles ignorent. » - Tandis que S. Augustin dit expressément dans l'ouvrage cité : « Les morts, même saints, ne savent pas ce que font les vivants, et leurs enfants. » (De cura..., 13-14) Passage qui se retrouve dans la glose sur ce texte d'Isaïe (63, 16) : « Abraham nous ignore. » Et S. Augustin confirme son dire par ce fait que sa mère ne le visitait pas, ni ne le consolait dans ses tristesses comme elle le faisait quand elle vivait ; et il n'est pas probable qu'une vie plus heureuse l'ait rendue plus insensible ; et par ce fait encore que le Seigneur avait promis au roi Josias qu'il mourrait avant de voir les malheurs qui devaient arriver à son peuple (2 R 22, 20). - Mais S. Augustin hésite ; aussi avait-il écrit précédemment : « Que chacun prenne ce que je dis, comme il voudra. » Tandis que S. Grégoire est affirmatif ; on le voit à l'expression : « Il ne faut pas croire du tout... »*

*Il semble plutôt cependant, selon la pensée de S. Grégoire, que les âmes des saints qui voient Dieu connaissent tous les événements actuels d'ici-bas. Elles sont en effet égales aux anges, de qui S. Augustin affirme qu'ils n'ignorent pas ce qui arrive chez les vivants. Mais, parce que les âmes des saints sont en union très parfaite avec la justice divine, elles ne s'attristent pas, ni ne se mêlent des affaires des vivants, sauf lorsqu'une disposition de cette justice l'exige.*

Cet article est conclusif de tout le traité de l'âme humaine, qui s'étend, dans cette première partie de la *Somme*, de la question 75 jusqu'à la présente question 89. Le traité de l'âme succède à celui de l'œuvre des six jours de création de l'univers visible. L'âme humaine, réalité invisible, est ainsi présentée comme ce que l'univers visible comporte de plus

parfait. Le traité de l'œuvre des six jours de création de l'univers visible succédait lui-même au traité des anges, qui manifestent la perfection de l'univers invisible.

Nous avons cru devoir en effet remonter quelque peu dans l'ordre de la *Somme*, parce que la conduite que saint Thomas donne à son discours contribue à établir la nature de l'âme humaine dans une comparaison constante avec la nature des anges. Ce rapport est particulièrement manifeste dans le corps du présent article. Thomas, d'abord, parle des « âmes des morts », avant de désigner ces mêmes âmes comme des « âmes séparées », entendez : séparées de leur corps, donné comme le trait qui décrit le mieux leur condition présente, et la décrit selon ce qu'elle a de conforme à la nature des anges, à la société desquelles les âmes des morts se trouvent jointes. « Les substances spirituelles, qui sont sans corps » est une expression qui désigne en effet, nous le verrons d'après l'article 2, nous seulement les autres âmes des morts, mais aussi les anges, « qui sont sans corps », traduit-on ici avec raison. Mais Thomas dit exactement « séparées de corps », *quæ sunt a corpore separatae*. L'expression, en soi, est impropre s'agissant des anges. Car nous n'emploierions pas ordinairement ce terme : « séparé de corps », pour un ange qui, à la différence d'une âme humaine, n'a jamais subsisté dans un corps. Mais saint Thomas ne craint pas une impropriété pour signifier ce rapport de l'âme humaine au monde spirituel, que la mort manifeste.

Et cependant, cette même proximité des âmes avec les anges témoigne aussi et surtout de la diversité de ces deux sortes de conditions, puisqu'il est propre aux anges, selon saint Augustin que Thomas cite à la fin de son texte, de « connaître ce qui se passe ici bas ». Et s'il y a des âmes des morts qui connaissent ce qui se passe ici-bas, ce n'est pas par la pénétration de leur intelligence, et selon une connaissance qui leur serait, dit Thomas, naturelle ; mais ce sont les âmes des saints, favorisées d'un secours spécial, et qui est pour servir, non d'abord leurs desseins, mais ceux de Dieu : « selon, dit-il, d'une disposition exigée par sa justice », à laquelle les saints d'ailleurs conspirent, dans cette « union très parfaite » où ces âmes se trouvent établies avec la justice de Dieu.

Le partage de la société des anges – le latin parle de la « conversation avec les anges », le fait de se trouver désormais ordinairement avec eux – ferait-il accéder les âmes à une connaissance supérieure. On constate surtout, pour le moment, que la séparation d'avec son corps se solde par la perte du rapport aux objets du monde visible, à quoi elle avait accès par son corps et ses sens.

Mais il est vrai que son horizon de connaissance se trouve désormais peuplé et enrichi d'autres objets. C'est ce que le Maître venait d'établir quelques articles plus haut (2), dans la même question 89 :

Tant que l'âme est unie au corps, elle connaît par recours aux images. Et c'est pourquoi elle ne peut se connaître elle-même que lorsqu'elle fait acte d'intelligence au moyen d'une espèce abstraite des images ; [...]. Mais lorsqu'elle sera séparée du corps, elle connaîtra non par recours aux images, mais en se tournant vers les objets qui sont de soi intelligibles ; par conséquent, elle se connaîtra elle-même par elle-même.

Or, il convient communément à toute substance séparée « de connaître les réalités qui lui sont soit supérieures soit inférieures, selon le mode de sa propre substance » ; car une chose est connue à la manière dont elle existe dans le sujet connaissant ; tout être existe dans un autre selon le mode de cet être où il est. Le mode d'exister de l'âme séparée est inférieur à celui de l'ange, mais semblable à celui des autres âmes séparées. C'est pourquoi elle a une connaissance parfaite de ces âmes, mais elle n'a des anges qu'une connaissance imparfaite et inadéquate, si l'on parle de la connaissance naturelle de l'âme séparée. Quant à la connaissance de gloire, c'est d'un autre ordre.

L'âme n'est donc pas aveugle à cette société des êtres spirituels, où elle trouve, non seulement les anges, mais aussi les autres âmes humaines, séparées de leur corps. Elle connaît les anges, elle connaît les âmes des défunts ; surtout, d'abord, elle se connaît elle-même, d'une manière toute nouvelle, conforme à son nouvel état ; elle se connaît soi-même, dis-je, non par ce qu'elle voit de soi, non par ce qu'elle se représente de soi, mais elle se connaît par

soi-même ; d'une manière, par là, plus haute en un sens, parce que plus spirituelle, présentant une plus grande conformité analogique avec la connaissance que Dieu a de soi, lui, le créateur des esprits ; lui qui se connaît soi-même par soi-même. Car si Dieu se connaît par une image, cette image n'est autre que soi-même.

Envisagée de la sorte, la mort, séparation d'avec son corps, apparaît pour l'âme humaine comme une promotion – du moins dans l'ordre de la connaissance, et non dans l'ordre de la béatitude, car ce que nous disons-là est commun aux âmes heureuses comme à celles qui sont dans les tourments et les peines. Sans doute l'intelligence humaine est par nature si mousse comparée à l'intelligence angélique, que la connaissance qu'elle peut prendre de ces créatures sublimes est-elle très « imparfaite », dit Thomas. Cependant, elle est sans doute, comme telle, bien supérieure à celle qu'elle pouvait se forger quand elle était en ce monde, où l'existence des anges et leurs propriétés étaient des vérités à quoi elle ne pouvait accéder qu'en se fondant sur le raisonnement, plutôt que sur cette vue, où, nous l'avons lu, l'objet « existe » dans le sujet qui connaît.

Qu'en est-il, par parenthèse, de la connaissance que l'âme peut prendre de Dieu naturellement, c'est-à-dire, réduite aux seules forces reçues dès l'origine de son Créateur ? Saint Thomas n'en traite pas dans cette question. On pourrait la supposer, partant, analogue à celle qu'elle avait sur la terre, c'est-à-dire, non évidente, entendez : non directe, mais fondée sur une réflexion qui part des perfections qui se distinguent dans les créatures pour reconnaître le Créateur comme origine de ces perfections. On pourrait simplement conjecturer que la connaissance plus directe que l'âme a des anges, les plus parfaites des créatures, rendît plus aisée cette réflexion. Mais seule la connaissance de gloire, nous transformant en Dieu, nous donne de le connaître tel qu'il est, et non selon les bornes étroites de notre nature. « Quant à la connaissance de gloire, c'est d'un autre ordre », écrit saint Thomas à la fin du corps de l'article 2.

Ces considérations sont grosses d'un doute que saint Thomas avait élevé dès l'article premier de la question 89 : et, quoique résolu dans ce même article premier, il ne laisse pas de traverser tous les autres articles. Si la condition de l'âme séparée du corps est à ce point supérieure à celle qu'elle avait ici bas dans son corps, au point qu'elle jouit désormais de la société des anges, n'était-il pas absurde qu'elle eût à vivre dans un corps ? Il est vrai que la vie dans le corps fut riche de la connaissance, permise par le corps, d'autres humains qui, Thomas le dit, demeurent dans son affection. Cependant, la vie dans le corps, à l'égard de la réalité de l'âme, est, par ses œuvres, un signe de la vie de l'âme ; et, comme tout signe, en même temps qu'il signale et par là fait connaître, il voile et dérobe quelque chose à la connaissance. N'a-t-on jamais rêvé de connaître autrui cœur à cœur, âme à âme, pourrait-on dire, plutôt que d'en juger d'après ce qu'on voit et entend de lui, pour être certain de ne se point tromper, quand il s'agit de l'aimer ou de le haïr ? Or, il semble que ce rêve s'accomplit dans la condition de l'âme séparée. Sans doute est-elle pour l'heure livrée au regret de demeurer séparée des humains qu'elle connaissait sur terre. Mais leur âme n'est-elle pas destinée à la rejoindre ? Encore un coup, Dieu est-il sage et bon pour ses créatures, en infusant ainsi des âmes dans des corps ?

***L'âme humaine,  
forme du corps  
humain***

Les vues exposées ici semblent proches d'un platonisme pour qui le corps est le tombeau de l'âme, de sorte que l'âme accèderait à la vie véritable une fois sortie de ce tombeau. Elles semblent, mais ce n'est qu'apparence en effet. Saint Thomas avait écarté, dès le commencement de l'article 1<sup>er</sup> de cette question 89, l'hypothèse platonicienne d'une union accidentelle de l'âme et du corps, qui n'eût pas répondu à la nature véritable de l'un et de l'autre.

Tout au contraire, Thomas avait établi plus haut, question 76, article 1, que l'âme humaine, en tant qu'intelligence, était forme du corps humain, qui en était donc la matière. La forme d'un être est ce qui fait qu'un être est ce qu'il est, c'est-à-dire, en l'occurrence, un corps humain. Un corps séparé de son âme n'a plus l'humanité, il n'en a que l'apparence et l'ombre.

Que l'âme soit forme du corps, cela veut dire qu'elle n'en est pas simplement le moteur. Par exemple, et pour employer des connaissances cliniques devenues communes, l'âme n'a pas son siège dans un organe, mettons le cerveau. Son opération est bien plus originaire que l'influx cérébral qui meut l'œil à voir. Car si l'œil voit en effet, c'est dans la mesure où je vois. L'action de voir est à rapporter ultimement à l'homme en tant qu'il est intelligent. C'est son intelligence qui voit, et se sert ainsi de l'œil comme d'un instrument, et des images que l'œil recueille des objets du dehors.

Ainsi l'âme intelligente n'est-elle pas seulement, pour le corps, principe de vie, qui fait que le corps garde son intégrité et son identité alors même que les éléments dont il se compose ne demeurent jamais les mêmes, et sont soumis à de constants échanges avec le milieu visible. Elle est la condition des opérations de tous ses membres, à quoi elle est présente, parce qu'elle y préside. En sa nature intelligente, elle est à l'origine des opérations qui ont part avec le monde sensible, comme celles qui relèvent de la faculté d'imaginer. Aussi n'y a-t-il pas d'un côté une âme intelligente et d'un autre côté une âme imaginative, ou une âme sensitive, ou même une âme végétative, s'agissant des fonctions corporelles qui ne dépendent pas de la volonté. Mais, encore un coup, tous ces divers actes du corps ont pour condition l'existence d'une âme unique, dont la nature est intelligente et non corporelle.

Il est vrai que l'âme, en cette vie, dépend du corps pour accomplir ses opérations. Les animaux ne perçoivent que les singuliers : ils distinguent tel être de tel autre. Mais ils ne peuvent déterminer ce qu'est tel être, à la différence de l'esprit humain, qui identifie à quel genre et à quel espèce appartient tel ou tel être, et est à même de distinguer ainsi la structure invisible de l'être et des êtres. Mais précisément, l'esprit, ici-bas, ne travaille pas « à vide », et il faut bien que le monde sensible fournisse à l'expérience quelque matière pour s'exercer. Mais cet exercice lui-même n'est le fait d'aucun organe corporel : il est, principalement et ultimement, intellectuel. L'âme dépend du corps, mais comme d'un instrument, comme on a dit. Et ainsi n'est-il pas vrai de dire qu'elle dépendrait du corps, au même titre que le corps dépend d'elle. S'il y a interdépendance des deux termes, elle n'est aucunement symétrique. L'âme est transcendante à son corps, elle le fait être comme corps humain.

***L'âme, réalité  
subsistante***

À la question précédente, n°75, à l'article 2, saint Thomas établissait que l'âme humaine était une substance, en quoi elle se distingue, précise-t-il à l'article 3, de l'âme des bêtes. Il convient de définir davantage cette notion de substance, que nous avons déjà rencontrée à propos tant des anges que des âmes des morts. Une substance est un être individuel qui subsiste par soi-même. Ainsi une main n'est-elle pas une substance, puisqu'elle existe dans et par un corps vivant qui, lui, âme et corps, est substance. Toute substance, dans le monde visible, est composée de forme et de matière : la forme qui, on a dit, fait, par exemple, que ce pain, que j'ai sous les yeux, est du pain, qu'il répond à la notion de pain ; la matière, qui fait que le pain que j'ai sous les yeux est ce pain, différent de tout autre pain. Les termes du composé sont d'ordinaire dans une dépendance symétrique l'un de l'autre. La forme du pain, l'idée de pain, n'a qu'une existence idéale, précisément, et non pas réelle, hors les pains qui en sont la réalisation concrète. Et si, avec le temps, les éléments composant matériellement ce pain se dégradent et tombent en poussière, il n'y a plus de pain.

Il n'en va pas ainsi pour l'être humain. Il est le seul être du monde visible chez qui la forme est une substance. Il s'agit de l'âme, en tant qu'intelligence. Que l'âme humaine, par

quoi elle se distingue de tous les principes formels qui soutiennent les diverses substances du monde sensible ; que l'âme humaine, disons-nous, soit substance, cela vient précisément de ce qu'elle est une intelligence, qui se sert des organes du corps et des images qu'elle reçoit de lui. Thomas écrit ainsi, question 75, article 2 : « Le principe intellectuel, - en d'autres termes l'esprit, l'intelligence, - possède par lui-même une activité à laquelle le corps n'a point de part. Or rien ne peut agir par soi qui n'existe pas par soi. »

Il est indéniable que cette situation exceptionnelle est grosse d'une tension inédite, dans l'ordre du créé, entre forme et matière, entre âme et corps. Une grande partie de l'histoire de la philosophie illustre la difficulté à penser l'union du corps et de l'âme.

Ces développements permettent d'éclairer le problème que nous avons rencontré plus haut, et lui donnent une plus grande acuité. Il est vrai que cette union de l'âme au corps est naturelle et non accidentelle, puisqu'elle est du type forme-matière :

... elle est unie à un corps : pour exister et pour agir conformément à sa nature.

Mais il y a là une nouvelle difficulté. Puisque la nature est toujours ordonnée au meilleur, et puisqu'il est meilleur de connaître en se tournant vers ce qui est de soi intelligible plutôt qu'en ayant recours aux images, Dieu devait établir la nature de l'âme de telle sorte que le plus noble des modes de connaître lui fût naturel, et qu'elle n'eût pas besoin pour cela d'être unie à un corps. (Ia, q. 89, a. 1)

Il y a bien là quelque chose de dramatique, l'ombre d'un doute touchant la bonté du Dieu créateur à l'égard de la créature humaine, s'agissant de la condition de son âme comme forme du corps dans le monde visible et en ce temps.

***L'âme, au plus bas degré des substances spirituelles***

Saint Thomas s'emploie à dissiper ce doute. Il le fait en dissipant l'ivresse où le lecteur se trouvait insensiblement porté à l'idée d'une connaissance analogue à celle des anges. L'âme, certes, est substance, mais elle tient le plus bas degré dans l'ordre des substances spirituelles. La question revient dès lors à celle-ci : pourquoi Dieu a-t-il créé des substances spirituelles d'un si bas degré, qu'elles dussent être unies à des corps ? Que n'ai-je été créé ange plutôt qu'humain ? se demande l'amour propre de l'homme, à quoi Thomas répond en l'engageant à se détourner de soi pour le porter à considérer l'ordre du tout, qui est plus aimable que la partie que je suis, et dont la diversité est à la gloire de l'unité divine :

il est évident que, parmi les substances intellectuelles, les âmes humaines sont, dans l'ordre de nature, au degré le plus bas. La perfection de l'univers l'exigeait, afin qu'il y eût divers degrés dans les réalités. (*ibid.*)

Une fois dissipé ce mirage dont notre orgueil nous dupait, Thomas nous engage à reconnaître la parfaite proportion du corps humain, comme instrument de connaissance, aux forces propres et à la nature de l'âme humaine :

Si les âmes humaines avaient reçu de Dieu une telle structure qu'elles eussent connu à la manière qui convient aux substances séparées [entendez : les substances séparées supérieures, les anges], elles n'auraient pas une connaissance parfaite, mais confuse et générale. Donc, pour qu'elles puissent avoir une connaissance parfaite et directe des réalités, leur structure naturelle les rend aptes à s'unir à un corps, et de la sorte elles reçoivent des choses sensibles elles-mêmes une connaissance propre de ces choses à la manière dont les hommes simples ne peuvent être instruits que par des exemples concrets. (*ibid.*)

Comme le corps est proportionné à l'âme, de même, l'âme est, pourrait-on dire, faite pour le corps et la condition corporelle. Cela se remarque à la question même qui commande l'article 8 de la question 89, objet de notre étude. La connaissance confuse des anges et la connaissance beaucoup plus distincte des autres âmes séparées ne divertissent cependant pas l'âme de connaître ceux restés sur terre, ni du souci de ce qui se passe pour eux sur la terre, s'agissant des êtres qu'elle y a connus. Il ne s'agit plus pour elle, ici, en effet, d'une

connaissance scientifique de la structure générale de l'être, mais de la connaissance des êtres « singuliers », de ceux qui demeurent en l'âme séparée comme « une trace laissée par une connaissance ou une affection de la vie antérieure ».

Privée d'organe des sens, l'âme humaine, réduite à ses forces naturelles, ne peut connaître ce qu'il advient des humains demeurés dans le monde sensible. S'il lui est donné cependant de connaître quelque chose en ce domaine, ce n'est, dit Thomas, que par une « disposition divine spéciale » : autrement dit, une œuvre de grâce : faveur qui ne vise pas à satisfaire quelque curiosité de la part de l'âme : elle n'est ménagée qu'à celles, écrit Thomas, qui sont « en union très parfaite avec la justice divine » : qu'à celles qui, voyant Dieu, peuvent aussi voir tout en Dieu, et entrer dans ses desseins bienveillants pour ceux que l'âme aime d'un amour sans attachement, parce que cette âme sainte est d'abord attachée à Dieu par-dessus tout.

La justice divine s'avère ici, en outre, tendre pour les âmes séparées. On voit en effet que le fait d'être mêlé aux affaires des gens demeurés dans ce monde serait autrement motif de « trist[esse] » pour les âmes non encore assez sanctifiées pour que la joie divine domine en elles.

Parvenu au terme de cette étude, on peut dire que cette question de l'âme des morts est l'occasion pour Thomas de relever chez le lecteur l'amour de sa condition d'homme, tellement paradoxale (forme du corps et substance, tout ensemble) en en prenant la juste mesure, dans un nécessaire éloignement de tout orgueil. Il nous avertit de la grandeur comme de la petitesse de notre âme, en regard de l'intellect angélique. Plus encore, ces pages manifestent l'âme des morts comme étant entre les mains de Dieu. Elles invitent les vivants à vénérer les desseins de la providence tant sur les vivants que sur les morts, et à avoir foi dans sa bienveillance.

Paris, 03 novembre 2022  
Couvent Saint-Jacques  
Fr. Jean-Christophe de Nadaï